

# TRANSFORMER LES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

territoires présents dans les délégations canadiennes. Le nombre d'ententes intergouvernementales conclues par les deux paliers de gouvernement dans des domaines tels que l'éducation, la francophonie et l'immigration est une autre illustration du fédéralisme évolutif et souple du Canada. Ces ententes répondent aux besoins et aux intérêts des différentes régions du Canada, tout en respectant la nécessité de s'exprimer d'une voix cohérente à l'étranger.

Pour que le Canada reste efficace à l'étranger, ce partenariat coordonné entre les deux paliers de gouvernement doit se poursuivre, et il faut continuer de faire preuve d'unité sur le plan des objectifs et de l'action. En coopération avec d'autres ministères, les Affaires étrangères entendent donc travailler en collaboration plus étroite avec les provinces et les territoires afin de renforcer – dans la mesure du possible et si nécessaire – les mécanismes intergouvernementaux actuels relatifs à la notification, à l'échange de renseignements, aux consultations et à la participation. Cette volonté s'exprimera tout particulièrement dans une collaboration renforcée avec les gouvernements provinciaux et territoriaux pour la défense des intérêts canadiens aux États-Unis, en utilisant notamment le nouveau secrétariat ouvert à notre ambassade à Washington.

Étant donné le nombre de ministères et d'organismes publics représentés dans nos missions à l'étranger, et l'éventail croissant des autres intérêts et acteurs canadiens actifs à l'échelle internationale, nous veillerons à habiliter nos ambassadeurs et autres chefs de mission à coordonner les actions du Canada et à être la voix officielle du Canada faisant autorité dans le pays et dans les instances multilatérales. Ils seront aussi chargés de l'application des nouvelles stratégies pangouvernementales élaborées pour les différents pays et régions, et ils joueront un rôle élargi dans la communication des messages du Canada à l'échelle nationale et internationale, avec l'appui d'un programme de diplomatie publique renforcé.

Afin de s'assurer que les Affaires étrangères disposent en temps opportun des compétences voulues, les nominations à des postes supérieurs seront ouvertes à des employés d'autres ministères et à des Canadiens qualifiés n'appartenant pas au secteur public.

## PRÉSENCE MONDIALE RENFORCÉE

Les Affaires étrangères veilleront aussi à ce que leur présence dans le monde soit rééquilibrée par rapport aux priorités formulées dans l'énoncé de politique internationale, ce qui supposera de :

- reconfigurer notre réseau de missions, afin de renforcer notre présence dans les régions où nos intérêts vont croissant (comme l'Asie et le Moyen-Orient), en partenariat avec les autres ministères présents à l'étranger;
- prendre des mesures pour corriger le déséquilibre entre le nombre d'agents en poste à Ottawa et dans les missions à l'étranger. Le budget de 2005 affecte à cette fin 42 millions de dollars aux Affaires étrangères sur les cinq prochaines années, afin que le gouvernement dispose d'une présence suffisante à l'étranger pour défendre les intérêts canadiens et pour bien informer les responsables du processus décisionnel au Canada;
- mettre davantage l'accent sur la formation aux troisièmes langues difficiles, afin que nos agents soient mieux outillés dans le nouveau contexte international;
- veiller à la sécurité de nos employés, de nos ambassades et de nos missions dans le monde d'après les attentats du 11 septembre 2001. Le budget de 2005 affecte 59 millions de dollars à la réalisation de cet objectif.

## CHANGEMENTS STRUCTURELS ET COFFRET D'OUTILS AMÉLIORÉ

Les Affaires étrangères, qui sont en pleine restructuration, renforcent leur capacité de programme afin de tenir compte des conclusions de l'énoncé de politique internationale. Nous voulons nous assurer que nous aurons les outils nécessaires pour assurer la cohérence et l'efficacité de la politique étrangère à l'échelle pangouvernementale et une représentation efficace à l'étranger. Nous voulons également nous assurer d'instaurer un climat d'affaires propice au pays tout en maintenant de bonnes relations économiques internationales et en offrant aux entreprises canadiennes